

DU CÔTÉ DE **BELLECHAUME**



*Bulletin
Municipal n° 28
Novembre 2025*



Informations pratiques



Bulletin d'informations municipales de Bellechaume

Annuel - tirage 250 exemplaires
conception/réalisation/crédit photo :

Mairie de Bellechaume

50 rue du Professeur ramon
89210 BELLECHAUME
www.bellechaume.fr

Impression : SEDI Équipement
Distribution gratuite par nos soins



Sommaire



Informations pratiques	p. 2
Démarches administratives	p. 3
Vie municipale	p. 4 à 9
Vie associative	p. 10 à 23
Vie intercommunale	p. 24 à 30
Bellechaume dans la presse	p. 31 à 35
Nouvelles entreprises	p. 35
Calendrier des festivités 2026	p. 36

Informations pratiques

La Mairie et l'agence postale communale

vous accueillent :

du lundi au vendredi de 9h à 12h

lundi - mardi & jeudi - vendredi de 14h à 17h

La Mairie est fermée le mercredi après-midi
le samedi & dimanche et jours fériés

Mairie de Bellechaume

50 Rue du professeur Ramon - 89210 Bellechaume

mairie-de-bellechaume@orange.fr

Tél. : 03 86 43 14 82



Salle des fêtes de Bellechaume

La salle des fêtes a une capacité d'accueil de 200 personnes debout (130 personnes assises). Tables & chaises sont à la disposition des utilisateurs.

Conditions de location et de réservation

Merci de réserver auprès de Mme GOMEZ responsable de la salle des fêtes au 03 86 43 11 49

Le règlement s'effectue en une fois après la date de location à réception du titre de recette, auprès du Service de Gestion Comptable de Joigny



● Affouage 2026 : il est encore temps de s'inscrire !

Si vous souhaitez bénéficier des affouages pour l'année prochaine, il est impératif de confirmer votre réservation auprès du secrétariat de Mairie avant la fin du mois de décembre.

N'oubliez pas d'apporter les documents nécessaires (pièce d'identité, justificatif de domicile).

Pour toute question ou pour procéder à l'inscription, veuillez contacter ou vous rendre à la Mairie aux heures d'ouverture habituelles.



Vos démarches administratives



Pour pouvoir voter, les personnes non inscrites sur la liste électorale de Bellechaume doivent le faire avant le **6 février 2026** :

- soit à la mairie (Cerfa 12669 + justificatif de domicile + pièce d'identité)
- soit via la plateforme www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits

Mariage

Démarches pour se marier civilement :

- Choisir la mairie du mariage (celle du domicile ou de la résidence d'un des futurs époux ou d'un de leurs parents).
- Rassembler les documents requis (pièces d'identité, justificatifs de domicile, actes de naissance, etc.).
- Déposer le dossier de mariage complet à la mairie choisie.
- Audition préalable des futurs époux par l'officier d'état civil (souvent obligatoire).
- Publication des bans à la mairie (affichage pendant 10 jours).
- Célébration du mariage à la mairie, au plus tôt 10 jours après la publication.

Il est recommandé de s'y prendre plusieurs mois à l'avance, surtout pour choisir une date.



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

12 organismes, un seul lieu !

Les maisons France services rassemblent 12 organismes partenaires pour vous permettre de faire toutes vos démarches administratives en un seul lieu.

Vos services publics n'ont jamais été aussi près de chez vous : Saint Florentin, Migennes, Joigny, Seignelay, les Vallées de la vanne ...



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Carte d'identité / passeport

Les demandes de cartes d'identité et passeport (1ère demande ou renouvellement) devront être préremplies en ligne sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> et déposées avec les pièces justificatives auprès des mairies équipées d'un lecteur biométrique d'empreintes digitales (Brienon sur Armançon, Migennes, Saint-Florentin, Joigny, Sens, Auxerre)

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Démarches pour se PACSER :

- Rédiger et signer une convention de Pacs
- Remplir la déclaration conjointe de Pacs et les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et de résidence commune (formulaire Cerfa n°15725).
- Rassembler les documents nécessaires (pièces d'identité, actes de naissance, etc.).
- Déposer le dossier complet et procéder à l'enregistrement : en mairie (celle de la résidence commune des partenaires) ou chez un notaire.
- L'enregistrement du Pacs est généralement fait sur rendez-vous et nécessite la présence conjointe des deux partenaires.

<https://www.service-public.gouv.fr>



Journée Défense et Citoyenneté

Journée obligatoire
pour les jeunes
de 16 à 25 ans

Vous souhaitez vous inscrire à un examen (bac, permis de conduire...) et l'on vous demande un certificat de participation à la JDC, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ?

Vous vous interrogez sur le déroulement de la JDC ?

Toutes les informations sur :

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

Bien vivre ensemble

Les nuisances sonores

Un Arrêté Préfectoral de 2006 précise que les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, **doivent être effectués** :

- Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00



Le stationnement des véhicules

Le stationnement d'une voiture ne doit jamais gêner la circulation d'un piéton, d'un cycliste ou d'un autre véhicule sous peine de se transformer en infraction.

En agglomération, un véhicule doit stationner sur le bas-côté **sur les emplacements dédiés**, le long du trottoir si il y a des places de stationnement ou à droite de la chaussée pour les voies à double sens.

Mis à part si le trottoir en question détient un **marquage spécial** approuvant le stationnement à cheval du véhicule sur la chaussée et le trottoir, il n'est normalement **pas possible de stationner sur un trottoir**.

Un véhicule en stationnement sur un trottoir risque une contravention de 2ème classe, car c'est une action considérée comme une infraction et fait encourir au conducteur une amende forfaitaire de 35 € pouvant être majorée jusqu'à 150 €.

Les stationnements gênants et dangereux sont soumis à une **amende de 4ème classe** dont le tarif est beaucoup plus élevé.

L'entretien des trottoirs

Depuis le 1er janvier 2017, et la mise en application de la loi Labbé, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Nous rappelons donc à l'ensemble des habitants qu'il leur est demandé, dans la mesure du possible, **d'entretenir le trottoir** devant leur propriété.

Ceci permettra de continuer à faire de Bellechaume un village propre et accueillant.



Il est également du devoir de chacun d'entretenir **les haies et arbres en bordure de voies publiques** qui risqueraient de compromettre la commodité et sécurité de la circulation (CGCT L.2212-1, L.2212.2 et L.2212.2.2)

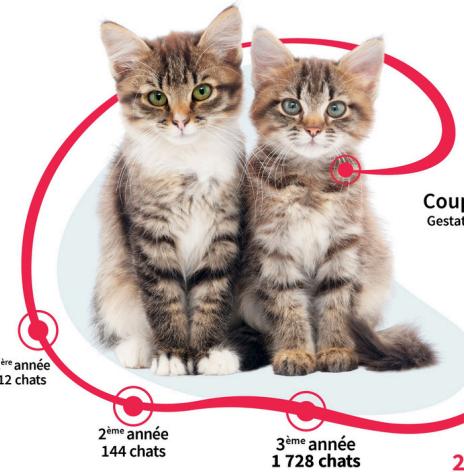
Les missions de la police municipale

Les agents de Police Municipale exécutent les tâches relevant de la compétence du Maire, en matière de prévention et de surveillance :

- Le bon ordre public : foires, marchés, réjouissances et cérémonies publiques...
- La tranquillité publique : répression des disputes sur la voie publique, tapages, problèmes de voisinage...
- La sécurité publique : police de la circulation (stationnement, circulation, vitesse, mise en fourrière...), divagation d'animaux, ...
- La salubrité publique : sauvegarde de la santé et de l'hygiène publique, dépôts sauvages...

La Police Municipale de Saint-Florentin accueille les administrés du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Place Louis Dubost
Promenade de la Vernée
Tél. 03 86 35 34 47
police.municipale.stflo@orange.fr





Chats errants en recrudescence à Bellechaume : agissons !

La stérilisation des chats domestiques, un acte de protection et de bien-être, pour :

- éviter les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminuer la population féline sauvage et les risques d'abandons,
- protéger la petite faune sauvage.

Création d'une commission chats errants

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, une commission en charge des chats errants de la commune ayant pour référente Mme Soraya Josselin Guérin a été créée. La commune prévoit un budget spécifique pour mener les actions de stérilisation dans les plus brefs délais, en association avec la fondation Brigitte Bardot et un vétérinaire partenaire.

Pour protéger votre animal de compagnie, faites-le identifier.

Plus qu'une obligation légale en France, l'identification par **puce électronique ou tatouage** est la première étape dans la vie de votre chien, chat ou votre furet. Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa protection. L'identification des chats se fait avant les 7 mois de l'animal.



Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr

En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires



Frelon Asiatique : Agir Ensemble Contre l'Envahisseur

Le frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*) continue sa progression et représente une menace sérieuse pour notre biodiversité, notamment pour les abeilles domestiques dont il est un redoutable prédateur.

Mesurant environ 3 cm, il se distingue par un thorax noir, l'extrémité de ses pattes jaune et un abdomen majoritairement noir avec un segment orangé.

Comment lutter efficacement ?

La lutte contre cette espèce invasive repose sur deux actions clés, à mettre en œuvre avec discernement pour préserver les autres insectes :

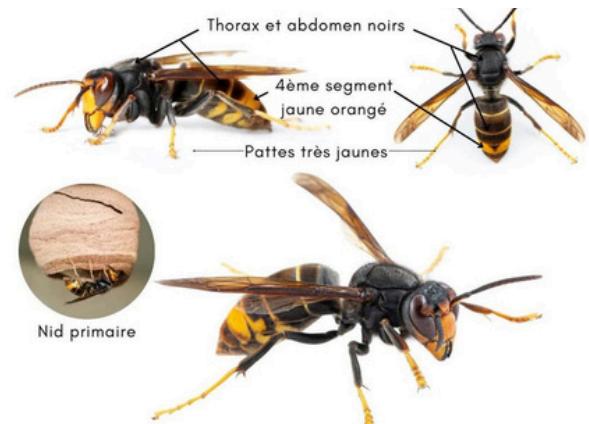
1. Le piégeage sélectif des fondatrices (Reines)

C'est une action préventive cruciale pour empêcher la formation de nouveaux nids. Elle se concentre sur les reines sortant d'hibernation.

Périodes de piégeage recommandées :

Du 1er février au 15 avril : Piéger les reines fondatrices qui sortent d'hibernation.

D'août à fin novembre : Piéger les jeunes fondatrices qui quittent le nid pour hiverner.



2. La destruction des nids

Si vous découvrez un nid, **ne tentez jamais de le détruire vous-même !** Le frelon asiatique défend agressivement son nid et une intervention non sécurisée peut provoquer des attaques collectives dangereuses.

Signalez le nid **immédiatement à la mairie ou au CPI de Bellechaume**.

La destruction doit être réalisée par des professionnels référencés et formés qui utilisent les bonnes pratiques pour garantir la sécurité et l'efficacité de l'opération.

Communication

Notre commune est connectée grâce à l'application **Intramuros**, un outil de communication simple, rapide et intuitif.

Un événement à ne pas manquer? Des informations importantes sur la vie de la commune?

Tout est à portée de main, directement sur votre téléphone.

Restez informé en temps réel :

Ne manquez plus aucune actualité de la commune

Accédez aux informations pratiques :

horaires, contact, services ... tout y est !

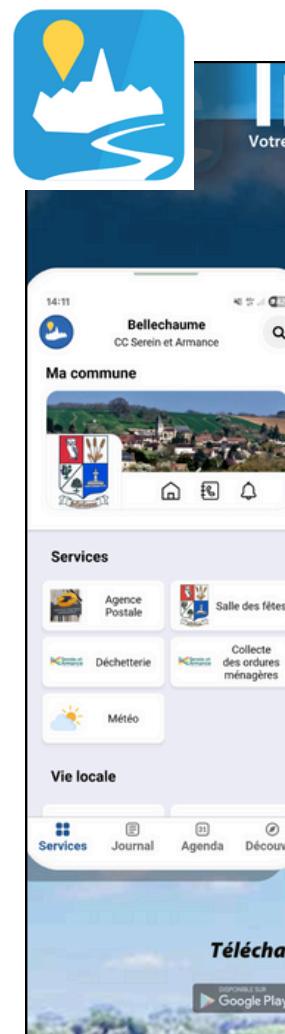
Soyez alerté : Recevez des notifications pour les informations qui vous concernent

Besoin d'aide ou des questions sur Intramuros ?

Vous pouvez nous contacter aux horaires d'ouverture 03 86 43 14 82 ou mairie-de-bellechaume@orange.fr

Pour ceux qui le préfèrent, la version papier « Avis à la Population » reste disponible.

N'hésitez pas à informer la mairie de votre choix de conserver cet outil de communication traditionnel.



IntraMuros
Votre nouvelle application mobile mairie

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone


Play Store (Android)

Apple Store (iPhone)
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application


IntraMuros

- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone : découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play
DISPONIBLE SUR App Store
DISPONIBLE SUR AppGallery



Composition des Commissions

Les commissions se réunissent à l'initiative du Maire, Président de droit, ou à la demande d'un des membres pour traiter un dossier ou émettre des avis. La validation des propositions reste de la compétence du conseil municipal.

Le référent de chaque commission est souligné :

Commission des Finances : Marielle Gamba-Pailly, Martine Delmotte, Hervé Pigeon, Sylvette Fléty

Commission Travaux, Voirie, Bois : Marielle Gamba-Pailly, Martine Delmotte, Pierre Bourotte, Jean Favot, Didier Goudrot, Christophe Couard, Stéphane Delmotte, Richard Gallimard, Bernard Paulmier

Commission assainissement/eau : Marielle Gamba-Pailly, Martine Delmotte, Stéphane Delmotte, Didier Goudrot, Jean Favot, Pierre Bourotte

Commission environnement, fleurissement et cimetière : Marielle Gamba-Pailly, Martine Delmotte, Christophe Couard, Didier Goudrot, Sylvette Fléty, Bernard Goudon, Brigitte Gagnaux

Commission scolaire, jeunes et sport : Marielle Gamba-Pailly, Martine Delmotte, Sylvie Rémond, Sylvette Fléty, Pierre Bourotte

Commission Action Sociale : Marielle Gamba-Pailly, Martine Delmotte, Sylvie Remond, Christophe Couard, Hervé Pigeon, Inocensia Gomez

Commission Communication et culture : Marielle Gamba-Pailly, Martine Delmotte, Hervé Pigeon, Sylvie Rémond, Magali Rostan

Commission des fêtes : Martine Delmotte, Jean Favot, Pierre Bourotte, Sylvie Rémond, Hervé Pigeon

Commission Communale Consultative Sapeurs-Pompiers Volontaire (CCCSV) : Marielle Gamba-Pailly, Martine Delmotte, Jean Favot, Stéphane Delmotte

Mariages

Peter NEAR & Lucie FERREIRA
28 juin



Alexis GUYOLLOT & Elisa VANDEKERCKHOVE
19 juillet



Victor RACOT & Sylvette FLETY
30 août



Jérôme de BRUIN & Sophie ANQUETIN
27 septembre

État civil

Noces de diamant



Josette & Bernard GOUDON
20 septembre

Naissance

Hugo BOENNEC
le 27 octobre



Décès

Thérèse DELMOTTE Née BULTE
17 décembre 2024

Bruno MILON
18 décembre 2024

Michel MATHIEU
22 janvier

Renée MADELAIN née BRULE
26 janvier

Juliette LEGRAND née LORENTZ
26 avril

Yolande PARIGOT née SEGUIN
4 mai

Marie-Louise GOULVIN
2 juillet

Irène PAULMIER née LEQUIEN
30 juillet

Pedro MATEOS HERNANDEZ
23 septembre

Fête nationale



Repas champêtre du dimanche 13 juillet

Merci à tous pour votre participation, c'est une belle récompense d'avoir du monde qui se déplace quand une animation est organisée. **Nous étions 140.**

La météo étant clémente, nous nous sommes installés dehors ... un repas convivial a été servi par les conseillers et les bénévoles ! Merci à tous.

Vers 22h00, une pluie diluvienne s'est abattue sur notre village !

Il a fallu rentrer rapidement dans la salle des fêtes et annuler la retraite aux flambeaux, pourtant, de nombreux enfants étaient présents pour faire le tour du village !

Heureusement le feu d'artifice a pu être tiré dans de bonnes conditions et la soirée a pu continuer en musique avec "Audio Sono".



Animations du lundi 14 juillet

Cette année nous avions une nouvelle cheffe de chœur, en la personne de Cathy, merci pour le temps passé à nous faire répéter.

Après avoir choisi les chants, nous avons travaillé différemment, puisque nous sommes partis des karaokés trouvés sur différents sites. Des répétitions ont été organisées entre mars et juillet et nous avons pu vous présenter une belle prestation !

Pour l'année prochaine, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous passons de bons moments ensemble pour préparer ce concert.

Les **diplômes et médailles** ont été remis aux pompiers.

Mme La députée, Sophie-Laurence Roy était présente lors de cette matinée.

Nous avons terminé ce moment convivial par un vin d'honneur servi dans la cour de la mairie.

Martine DELMOTTE

Cérémonie 8 mai & 11 novembre

Être présent lors de ces cérémonies, c'est accomplir notre **devoir de mémoire** vis-à-vis de celles et ceux qui nous ont légué les valeurs de courage pour la défense de la Nation et de la démocratie, mais aussi celles du pacifisme.

C'est également **espérer dans un avenir** que l'on souhaite toujours meilleur et plus solidaire.

Merci aux habitants du village qui prennent le temps de venir, aux musiciens pour leurs notes de musiques qui agrémentent ces cérémonies.

Un verre de l'Amitié a clôturé ces cérémonies.



Goûter des ainés

Tous les ans, à l'approche des fêtes de fin d'année, la commune organise un goûter pour les ainés de la commune âgés de plus de 70 ans.

Lors de ce goûter, sont remis aux habitants des bons d'achats d'une valeur de 50 € à utiliser dans différents commerces partenaires de cette opération. L'association « les Amis de Bellechaume » participe à cette opération en offrant un bon d'achat supplémentaire de 10 €, à utiliser dans les mêmes commerces.

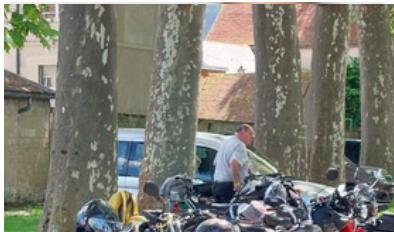
Pour les habitants ne pouvant pas se joindre à ce moment festif, les bons d'achats sont distribués, par la suite, dans les boîtes aux lettres des bénéficiaires. Pour les résidents en établissement, un colis de la même valeur est remis.

Cette année, le goûter des ainés aura lieu **le dimanche 14 décembre**.

Le conseil municipal remercie les différents commerces participant à cette opération.

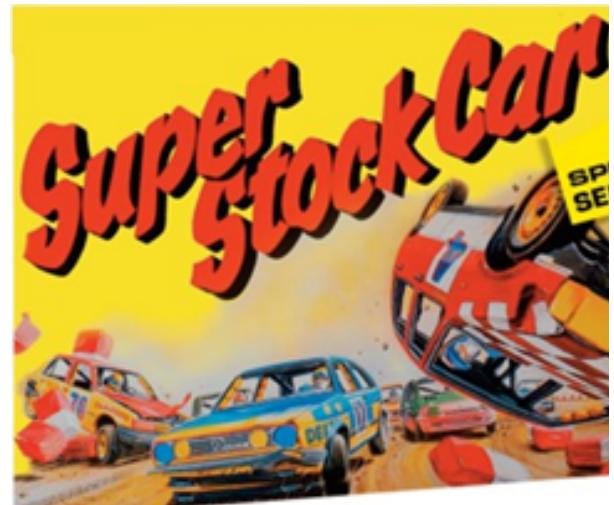


Goûter des Ainés Dimanche 15 décembre 2024



Associations 2026

New Dance Driver
Pompom Girl



LES ASSOCIATIONS DE BELLECHAUME

Notre village se distingue par le dynamisme de ses 9 associations, dont 6 se sont particulièrement illustrées en 2025, en organisant un total impressionnant d'une vingtaine d'activités diverses et variées !

Nous vous encourageons vivement à soutenir leur engagement en participant nombreux à leurs futures manifestations. **N'hésitez pas à les contacter** : elles accueillent avec plaisir des nouveaux membres et bénévoles pour pérenniser leurs actions !



Les Amis de Bellechaume : stock cars

Président : Pierre BOUROTE
Tél : 06 72 01 41 65

Club de Loisirs : vide-greniers, soirée raclette, déjeuner choucroute, Belchobilex, ateliers créations, cuisine et lecture

Président : Hervé PIGEON
Tél : 09 51 16 07 69 / 06 08 93 43 37
bellechaumeclubloisirs@laposte.net



Amicale des enfants de Bellechaume

loto, carnaval, Halloween, Noël des enfants

Présidente : Johanna LAUNAY
Tél : 06 76 12 77 92

Amicale des Sapeurs Pompiers : Feu de la Saint Jean

Présidente : Soraya JOSSELIN-GUERIN – Tél : 06 06 72 85 57
Chef du CPI : Pierre BOUROTE – Tél : 06 72 01 41 65



Les Amis de la Saint-Vincent

Président : Christophe COUARD
Tél : 03 86 43 16 52



New Dance Driver - Pompom Girl

Présidente : Aline VANDEKERCKHOVE
Tél : 06 01 96 46 90
nddpompom@gmail.com

Association de Protection de la Nature et de l'Environnement de Bellechaume (APNEB)

Président : Daniel BOURGET
Tél : 03 86 43 17 24



Association des chasseurs et des propriétaires de Bellechaume

Président : Richard GALLIMARD
Tél : 06 46 92 69 87

Association "Paysages et développement durable"

Président : J.-C. MARTINEAU
Tél : 03 86 43 12 86

Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de la mairie et sur Intramuros

CPI de Bellechaume



Bonjour à tous,
Un petit mot pour faire le bilan de notre Centre de Première Intervention.

Le premier janvier 2025 le Caporal-chef **Nicolas REMOND** a pris son droit au départ à la retraite au bout de 20 ans de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa vie future.

Nous avons aussi recruté deux nouveaux sapeurs-pompiers :

Le sapeur **Jean-Sébastien VERHILLE** est très motivé car depuis son engagement, il a pu se libérer pour faire toutes les formations obligatoires. Cela lui permet de pouvoir intervenir sur toutes sortes d'interventions.

Le sapeur **Frédéric GUERIN-JOSSELIN** est lui aussi motivé mais peut moins facilement faire ses formations par rapport à son travail. Il en a déjà fait quelques-unes, ce qui lui permet de pouvoir intervenir sur certains départs.

Nous avons une demande en cours, celle de Mme **Aurélie LEULEU**. Son dossier est parti au SDIS, je pense qu'elle intégrera notre CPI en début d'année 2026.

Nous avons aussi une nouvelle demande pour venir rejoindre le groupe, celle de M. **Maxime Maros** de Mercy.

En début d'année, la Caporale **Soraya JOSSELIN-GUERIN** et le sapeur **Peter NEAR** ont intégré le centre de secours de BRIENON. Ils sont donc en double affectation dans les deux centres, ce qui permet plus facilement de faire le lien entre les deux centres de secours. Merci à eux.

Nos sapeurs suivent chaque année des stages de maintien de leurs acquis.

Au mois de juin, nous sommes tombés en panne avec la pompe notre VPI. Je remercie le Maire qui a fait le nécessaire pour une réparation rapide.

Interventions du CPI sur notre secteur jusqu'au 30 septembre :

BELLECHAUME :

SUAP :	5
INC :	1
Accident Routier :	1
PPBE :	2
Alerte Motivée :	1
Manqué :	1
Hyménoptères :	32

PAROY EN OTHE :

SUAP :	2
INC :	1
Accident Routier :	0
PPBE :	0
Alerte Motivée :	0
Manqué :	0

MERCY :

SUAP :	2
INC :	0
Accident Routier :	0
PPBE :	0
Alerte Motivée :	0
Manqué :	1

Pour un total de 47 interventions

Lexique :

SUAP (Secours et Urgence Aux Personnes)

Hyménoptères (pris en charge par la commune)

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

PPBE (Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement)

INC (Incendie)

VPI (Véhicule de Première Intervention)

Si vous êtes motivé(e), venez rejoindre notre équipe sympathique, dynamique et sérieuse. Veuillez contacter l'Adjudant-Chef Pierre BOUROUETTE ou son adjointe la Caporale Soraya JOSSELIN-GUERIN.



Petit rappel :

Lorsque vous voyez un incident, une ou plusieurs personnes en difficultés, nappelez pas Pierre, Paul et Jacques. Faites directement le 18 ou 112, cela évitera de perdre du temps, car pour la ou les victimes, chaque minute compte.

Au nom du CPI, je vous souhaite une bonne année 2026 et surtout une bonne santé.

Adc BOUROUETTE Pierre

Chef de Corps CPI BELLECHAUME

L'amicale des sapeurs-pompiers

Chaque année, nous organisons les **feux de la Saint-Jean**, nous assurons la **buvette lors des festivités du 13 juillet** et la **sécurité des enfants** pour le porte à porte le jour du carnaval.

Nous sommes présents pour **le stock-car** et, pour la deuxième année consécutive, nous serons là au **marché de noël** des associations de Bellechaume.

Nous avons repris l'organisation de la **randonnée annuelle**, initialement faite par l'association du patrimoine qui a cessé son activité.

Nous sommes toujours à la recherche d'hommes et de femmes prêts à s'investir en tant que sapeur-pompier volontaire pour notre commune.

N'hésitez pas à nous contacter si cela vous intéresse au détour de notre distribution annuelle de calendrier, par exemple, qui aura lieu à partir du 11 novembre 2025.

Soraya Josselin - Guérin



Les Amis de Bellechaume

Bonjour à tous,

Le soir de notre Super Stock-car, j'ai annoncé que nous avions fait 2374 entrées, mais après un recomptage et la récupération de quelques talons d'entrées restés dans certaines poches, nous sommes plus près des 2700 que des 2400 personnes.

Ce qui fût encore un énorme succès.

Notre objectif était 3000 personnes, nous y sommes presque. Peut-être l'année prochaine...



La préparation se déroule de mieux en mieux, car nous avons plusieurs équipes qui œuvrent avec efficacité pour une meilleure organisation pendant toute la semaine.

Le mardi, nous avons commencé l'installation des barrières après les avoir récupérées au circuit du Super-Cross de Brienon, pendant que les autres faisaient l'installation des éléments électriques. Le mercredi nous n'avons rien pu faire car il est tombé des cordes, ce qui nous a évité d'arroser pendant le reste de la semaine.

Le jeudi, vendredi, samedi nous avons continué les installations en toute sérénité.

Nous nous organisons de mieux en mieux. Cela évite de courir jusqu'à la dernière minute, et je remercie les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement des opérations.

Nous avons toujours besoin de main d'œuvre pour la préparation et le rangement.

Le jour du spectacle, nous étions **130 bénévoles et 23 sous-traitants** pour un total de 153 personnes, sans compter le parc pilote.

Cette année, nous n'avons fait que deux caisses piétonnes renforcées avec le double de personnel, ce qui a permis de pallier au flux d'un public arrivant massivement.

Nous avons aussi mis en place une zone tracteur, une zone d'attente pilotes avant départ. Le fait d'avoir isolé le paddock coureurs des spectateurs par des barrières de sécurité avec quelques passages a bien plu à la fédération.

En faisant le tour parmi les spectateurs, nous sommes plusieurs à avoir entendu les gens dire que nous avions bien travaillé, car avec les butes, ils voyaient mieux le spectacle.

Nous avons eu les félicitations des membres du bureau de la fédération de stock car pour l'organisation et la préparation de l'ensemble du site.



Cette année, il y avait **37 pilotes inscrits**.

Comme d'habitude le spectacle était au rendez-vous dès les premiers tours.

Les pilotes se sont fait plaisir sur la piste, il y avait du combat principalement entre les quatre premiers.

Dès qu'ils en avaient l'occasion ils retournaient leurs rivaux comme des crêpes afin de les éliminer et de poursuivre leur course. Sans oublier les autres concurrents qui ont aussi fait le show avec des renversements, des bousculades etc...

Les coureurs trouvent notre piste très bonne, ils peuvent rouler très vite, et le fait que ce soit en semi-nocturne donne une sensation de grande vitesse. Le public est très réceptif et raffole des pérégrinations de nos coureurs.

Pour ma part, c'était la dernière fois que je prenais le départ. J'ai fait de mon mieux en faisant quelques cabrioles pour représenter notre commune. Cela n'a pas été simple, j'ai résisté au maximum devant les attaques incessantes de mes adversaires. Mais devant des pilotes aguerris, je ne faisais pas le poids. C'est le jeu et je le respecte.

En tout cas, il faut être un peu fou-fou pour ce genre de course. Aie-Aie, ça secoue et les douleurs se réveillent dès le lendemain. Je n'ai plus 20 ans...

Je remercie l'ensemble de l'écurie de l'Aube et particulièrement Renaud BOUDEVILLE pour m'avoir préparé et prêté une voiture pendant ces 3 années.



Pour l'année prochaine, nous allons continuer à améliorer notre site pour un meilleur confort du public et faire la demande de renouvellement d'homologation de notre piste, et ça pour une durée de 4 ans.

Je voulais remercier toutes les personnes qui nous ont aidé pour cette organisation, j'ai l'impression de me répéter, mais sans vous, les bénévoles, nous ne pourrions pas honorer cette prestation. Merci à tous. Je vous donne rendez-vous **le 22 Août pour le Stock-car 2026**.

Bien à vous et bonnes fêtes de fin d'année,

Pierre

L'Amicale des Enfants



L'amicale des enfants de Bellechaume est une association destinée aux enfants du village de la naissance à l'âge de 14 ans.

Diverses manifestations sont organisées tout au long de l'année comme le carnaval, le loto, la chasse aux œufs, Halloween, une soirée à thème, noël ...

Pour les personnes arrivant sur la commune avec des enfants, les inscriptions de vos enfants se font au bout d'une année sur la commune et dès la naissance pour les habitants.

Pour cela il faut le signaler à un bénévole de l'association afin que votre enfant puisse bénéficier des différentes activités ainsi que du cadeau de noël.

Nous comptons sur votre participation aux différents évènements pour que l'association puisse perdurer. Nous sommes également à la recherche de bénévoles sérieux et engagés.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous manifester auprès de Mme LAUNAY Johanna.





**Carnaval, Chasse aux œufs,
Halloween, spectacle de Noël,
kermesse du petit pompier,**



New Dance Driver - Pompom Girl

Le groupe New Dance Driver Pompom Girl est heureux de poser ses bagages à Bellechaume pour une seconde rentrée.

L'an passé et pour notre lancement, nous avons regroupé pas moins d'une vingtaine de danseurs répartis sur deux groupes.

Un démarrage qui s'est confirmé par une sollicitation tout au long de l'année :

- Près de trois marchés de Noël à Neuvy-Sautour, Chichery et Briennon sur Armançon
- L'animation du 13 juillet à Bellechaume

Un travail de longue haleine qui a conduit nos danseurs à fouler les planches de la salle des fêtes de Briennon sur Armançon à l'occasion de leur gala annuel partagé avec le groupe de danse New Dance Driver de Briennon s/Armançon. Celui-ci a réuni près de 400 spectateurs, dont les conseillers départementaux et les maires des communes de Briennon et Bellechaume !

Dans cette continuité, nous avons rouvert nos portes début septembre et accueilli pas moins d'une trentaine de motivés prêts à tester ce sport encore méconnu.

Nous préparons déjà activement notre saison 2025/2026 qui s'annonce haute en couleurs, avec plusieurs marchés de Noël : Bellechaume et Briennon, notre gala annuel à la salle des fêtes de Briennon le week-end du 23-24 mai, un spectacle-apéritif à la salle des fêtes de Bellechaume le vendredi 19 juin 2026 et pourquoi pas d'autres surprises que vous découvrirez au cours de l'année.

À très bientôt

New Dance Driver Pompom Girl et ses adhérents

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas : 06 01 96 46 90





Les amis de la Saint Vincent

La Fête de Saint-Vincent a eu lieu le 26 janvier 2025

La préparation a débuté par le nettoyage annuel réalisé par Agnès, Martine, Christophe et Bernard, et la vérification des appareils de chauffage par Didier Goudrot. La décoration, fleurs et ceps de vigne mis en place par Claudie et la statue de Saint-Vincent installée devant l'autel ont complété cette préparation ; la salle des fêtes étant préparée et décorée par Inocencia et Didier.

La messe traditionnelle a été célébrée par le père Alain Raynal, Vicaire Général de la Paroisse de Saint-Loup en Armance. La Chorale Saint-Loup dirigée par Mme Marie-Christine BOISEAU était présente et animait par ses chants cette cérémonie suivie par une nombreuse assistance.



Ensuite le défilé de l'église à la salle des fêtes a eu lieu en musique, derrière la bannière de 1819 portée par le Président Christophe, suivie de la statue de Saint Vincent et de la traditionnelle brioche bénie.

A l'arrivée, le vin chaud préparé par Jean-Luc a été le bienvenu pour réchauffer les participants ; l'apéritif et la dégustation des brioches et autres gâteaux préparés par les membres de l'Association ont été très appréciés.

Le repas, regroupant 80 convives et préparé par le traiteur Grados d'Ervy le Châtel, s'est ensuite déroulé dans une très bonne ambiance. Une animation musicale par Audio-Sono a permis aux amateurs de danse de prolonger cette journée dans la bonne humeur pour la satisfaction de tous les participants.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association

Elle s'est tenue le 5 avril 2025 à la salle des Associations de la Mairie.

Le bilan moral a été fait par le Président Christophe Couard et le bilan financier par le Trésorier.

Les comptes arrêtés au 31/03/2025 font apparaître un excédent de 247.11 €, bien que la fête de la Saint-Vincent se solde par un déficit de 187 €.

Le nombre des adhérents est stable et la cotisation est maintenue à 10 €.

Le Président remercie la Municipalité pour la subvention accordée, le prêt de la salle pour les réunions et celui de la Salle des Fêtes pour la Saint-Vincent.

Des contacts sont pris pour la réalisation d'un chemin de randonnée qui reprendrait le parcours des processions reliant les croix du village ; ce projet est initié et suivi par Didier Goudrot.

La Saint-Vincent 2026 aura lieu le 25 janvier.

Nous vous tiendrons informés et espérons vous retrouver nombreux pour partager ensemble et dans la convivialité la célébration de cette fête qui rappelle le passé viticole de notre village.

Le Président Christophe Couard

Le club de Loisirs

Matinées "Choucroute" 2024 & 2025

Fin 2024, le club a organisé son repas Choucroute dansant le **dimanche 1^{er} décembre**, sous la présidence d'Hervé Pigeon et de son conseil d'administration. 58 personnes étaient présentes pour ce moment festif qui permet à chacun de se retrouver, de danser autour d'une bonne choucroute réalisée par le « P'tit Flo » traiteur à Saint Florentin. L'après-midi était animé par l'orchestre de Didier GUYOT de Venizy avec 4 musiciens.

Monsieur et Madame choucroute ont été désignés par tirage au sort par la doyenne de l'association, Fernande JOB qui a célébré ses 100 ans en 2024. Un grand merci à Martine MARTINEAU pour l'élaboration de la décoration de la salle des fêtes et à l'atelier cuisine pour la réalisation des bretzels.

Le samedi 18 octobre 2025 a eu lieu notre matinée choucroute annuelle. 80 convives étaient présents pour ce moment convivial qui a permis de se retrouver et danser autour d'une bonne choucroute réalisée par le traiteur « Bruno Lallier ». La tombola, organisée et animée par Magali, Martine et Fabienne, a reçu à nouveau un vif succès.



Marché de Noël des associations



Le dimanche 8 décembre 2024, le Club de Loisirs a participé à l'organisation du 1er marché de Noël des associations de Bellechaume (*Bellechaume son Patrimoine son histoire, Les Amis de Saint Vincent, l'Amicale des Enfants et l'Amicale des pompiers*). Malgré le mauvais temps, de nombreux chalands ont pu profiter de ce marché et déguster bières, crêpes salées et sucrées, vin chaud. La visite du père Noël a clôturé cette journée.

Cette année, le marché de Noël des associations aura lieu **le dimanche 30 novembre**, toujours à la salle des fêtes.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association

Le samedi 18 janvier 2025, l'assemblée générale convoquée en session ordinaire s'est déroulée en présence de Monsieur Jean-Luc DELAGNEAU, Maire de Bellechaume et Madame MEURINE, présidente départementale et régionale de Générations Mouvement. Le président a procédé à la lecture du rapport d'activité et moral, la trésorière adjointe a procédé à la lecture du rapport financier, adoptés à la majorité des adhérents présents ou représentés. La cotisation 2026 a été votée lors de cette assemblée et s'élève à 16 € (dont 8 € reversés à Générations mouvement pour l'assurance, la fédération départementale, régionale et nationale).

Par tirage au sort lors d'un précédent conseil d'administration, Martine DELMOTTE et Marielle GAMBA-PAILLERY ont été désignées comme candidates sortantes et se sont représentées. Deux candidatures spontanées ont été enregistrées lors de cette assemblée, Danielle BIOT et Didier CHALMEAU.

Tous les candidats ont été élus, le conseil d'administration est composé de 10 membres. Le nombre de sièges établis à 12, 2 sièges sont vacants. La démission du trésorier, pour raisons personnelles, a été enregistrée en juillet 2024.

Lors du conseil d'administration suivant l'assemblée, **le bureau a été renouvelé comme suit :**

Président : Hervé PIGEON

Vice-Présidente : Martine DELMOTTE

Secrétaire : Fabienne FAVOT

Secrétaire adjointe : Magali ROSTAN Trésorier : Vacance du poste T trésorière Adjointe : Marielle GAMBA-PAILLERY

Membres du Conseil d'administration : Danielle BIOT, Didier CHALMEAU, Angéline GUENARD, Martine MARTINEAU et Jean-Patrick PAILLERY. Cette assemblée générale s'est clôturée par la galette des rois et le verre de l'amitié.

Nous vous rappelons que toutes les manifestations du Club de loisirs **sont ouvertes aux adhérents et non adhérents**. N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que bénévoles pour le vide greniers.

Pour participer aux différents ateliers (créations, cuisine, ...) l'adhésion est obligatoire.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook et Instagram, le calendrier des manifestations est P.36



Soirée Raclette



Le samedi 22 février 2025 s'est déroulée la soirée raclette. 51 personnes étaient présentes afin de partager la raclette réalisée par Cédric THIEBLEMONT. La soirée s'est terminée par des jeux de société.



Carnaval de l'Amicale des Enfants

Le samedi 1^{er} mars 2025, l'Amicale des Enfants de Bellechaume organisait son carnaval. Le club de Loisirs a confectionné les crêpes et des gaufres qui ont ravi petits et grands.



Repas de printemps 2025

Le samedi 18 mai 2025 s'est déroulée un repas dansant, animé par ysoline TRICHOT. 100 personnes ont répondu présent pour ce moment convivial, avec un repas réalisé par le traiteur "Bruno Lallier".



Un grand merci à Danielle BIOT et Martine MARTINEAU pour l'organisation de cette manifestation et l'élaboration de la décoration de la salle des fêtes, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration.



20 juillet 2025 : Vide greniers du Club de Loisirs de Bellechaume

50 exposants étaient présents malgré une météo menaçante. Après un début de matinée dans de bonnes conditions, un orage a fait fuir visiteurs et exposants.

Dans une bonne ambiance, les bénévoles ont réussi quand même à tenir les stands de restauration et buvette.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui permettent de maintenir ce rendez-vous attendu des chineurs de Bellechaume. Nous remercions sincèrement toutes les personnes (adhérentes et non adhérentes) qui sont venues nous aider pour cette journée. N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à l'organisation du vide greniers. Chacun peut participer, adhérent comme non adhérent.



Gymnastique

La section gymnastique animée par Nathalie BOUROTE s'est réunie tous les mardis soir à 19h00 de septembre 2024 à juillet 2025. Un grand merci à Nathalie, qui a souhaité arrêter. Nous recherchons comment animer cette section.



Atelier Créations

C'est la rentrée !!

L'Atelier Créations du Club des Loisirs a repris le 4 septembre 2025 dans la salle des Associations. C'est un Atelier convivial et passionnant où nous nous retrouvons les Jeudis tous les 15 jours de 14h30 à 17h30. (Hors vacances scolaires).



Nous confectionnons divers objets pour le Marché de Noël tel que : Cartes 3D, Cartes iris Folding, Cartons mousse, Cartonnage, Décorations de Noël, Décorations de table. Nous réalisons aussi les décorations de la salle pour les repas choucroute, repas dansant.

Les adhérents travaillent sur tous ces sujets. Sur simple Adhésion au Club de Loisirs, vous pouvez nous rejoindre et participer à ces ateliers.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Martine Martineau au 06.77.71.82.50 (*Atelier animé par Mme Martine Martineau depuis Mars 2024*)



Club lecture

Il a fonctionné cette année 1 lundi par mois de 19h00 à 20h30, et a réuni 6 participants. Nous avons lu des livres autour de différents thèmes : « je me souviens, carnaval, ombre et lumière, un métier dans le titre ». Nous avons gardé le même thème sur deux mois, ce qui nous a permis d'échanger autour des ouvrages lus par différents participants. Le club nous a permis de découvrir des ouvrages et des auteurs que nous ne connaissions pas et que nous n'aurions jamais découverts autrement, et ce fut de belles rencontres.

Pour cette année, le club se réunira **1 mercredi par mois** avec le concours de la bibliothèque de Brienon pour le prêt des livres. Notre première séance a eu lieu mercredi 1er octobre et nous y avons échangé nos livres coup de cœur. Le mercredi 29 octobre, nous nous sommes réunis dans les locaux de la bibliothèque de Brienon. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec un grand plaisir. L'ambiance est conviviale et les échanges fructueux et enrichissants.



Atelier cuisine

Cet atelier a pour but de partager nos savoir-faire culinaires. L'atelier a fonctionné 1 fois par mois. Nous y avons essentiellement pâtissé. Nous avons réalisé : des gougères, des chouquettes, des bretzels, de la pâte feuilletée et des galettes des rois, des cakes aux fruits confits, des tartes au citron (avec de la pâte sablée), des flans (avec de la pâte brisée), des brioches.

Certaines de ces réalisations ont été confectionnées pour les manifestations de l'association. Nous avons aussi fabriqué les desserts pour les feux de la saint-Jean des pompiers. **Une belle interaction entre les différentes associations du village.** Nous avons commencé la saison avec la réalisation de gâteaux autour de la pomme pour la sortie des Belchobilex. L'ambiance y est conviviale et l'entre-aide est toujours au rendez-vous.

Les nouveaux cuisiniers y sont les bienvenus.

Fabienne





Ça roule pour les mobylettes !

C'est une année riche en nouveaux amis pour la section "Mobylettes" du Club de Loisirs.

De bien beaux roulages avec en entrée de saison **140 Km dans le Tonnerrois**. Carton plein avec 46 cyclos sur la ligne de départ.

Des pannes, du cambouis, des remorquages, des coups de pédales à donner dans les côtes, tout cela fait partie de l'aventure.

Courgenay, Armeau en départ de Bellechaume avec nos montures, où nous retrouvions des **clubs de véhicules anciens** pour exposer et faire la balade.

Juillet a été mouillé ! Les tenues de pluie étaient de sortie le matin pour silloner le pays d'Othe sous l'orage... Mais après la pluie, le beau temps ! L'après-midi, le soleil nous accompagnait tout au long du parcours.

Une date a marqué beaucoup de mobeurs : **Le dimanche 2 septembre**.

Le rendez-vous était donné à Migennes pour former un convoi qui emmenait pilotes et cyclos pour les **10 ans des Bouchons de Joigny**. C'était notre deuxième participation à cet évènement.

Quelques 45 000 personnes sur deux jours ! Nous avions un superbe stand avec de nombreux modèles de mobylettes exposées, et plusieurs pilotes engagés dans les bouchons.

Notre dernière balade de la saison au départ de Bellechaume nous a fait découvrir la Grange de Beauvais vers Pontigny avec une sympathique visite guidée, et l'après midi un arrêt au belvédère de Joigny sur la côte Saint-Jacques pour admirer le paysage, et les vignes au couleurs d'automne sous le soleil.



Nouveauté cette année :

les ateliers mécaniques dans le local mis à disposition par la Mairie.

Une fois par mois, nous consacrons l'après-midi du samedi à réviser et redémarrer ces machines parfois un peu capricieuses...

Des nouveaux adhérents et des amis qui viennent de l'Aube, de Seine et Marne, du Loiret, de la Nièvre, de la Côte d'Or et de l'Yonne viennent rouler avec nous.

Merci à tous les bénévoles, qui par leur engagement font vivre avec dynamisme ce petit groupe. N'hésitez pas à venir nous voir lors des balades, nous formons une joyeuse équipe, il y a plein de cyclos sympathiques à venir admirer.

Les responsables des Belchobilex : Didier GOUDROT – Jean-Patrick PAILLERY
 Club de Loisirs de Bellechaume 50 rue du professeur Ramon 89210 BELLECHAUME
clb.mobylettes@gmail.com

Une vie culturelle et sportive dynamique

Soucieuse de permettre à chacun, grand ou petit, de s'épanouir et de s'accomplir par le biais de la culture et du sport, la Communauté de communes Serein et Armance investit dans des équipements et services de grande qualité, qui contribuent au rayonnement de son territoire :

- nouvelle école de musique,
- complexe tennistique,
- boulodrome,
- école multisports,
- centre aquatique Le Flow...

Enfin, elle soutient les associations qui proposent des activités à l'échelle du territoire.

École de musique

Choriste, amoureux de la musique classique, fan des musiques actuelles, débutant ou confirmé, enfant ou adulte, l'école de musique de la Communauté de communes Serein et Armance vous accueille dans ses locaux à Venizy.



Contact

Sacha Duchaine

Tel : 03 86 43 49 55 - Courriel : ecolemusique@cc-sereinarmance.fr

Inscriptions

Le secrétariat est ouvert le mardi de 13 h à 18 h et le mercredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

Permanence téléphonique les autres jours.

Des équipements sportifs performants

Centre aquatique de Saint-Florentin : Le Flow

Au bord du canal de Bourgogne, à proximité du port de plaisance de Saint-Florentin, cet équipement d'ampleur départementale propose des animations **tous publics, toute l'année. Ouvert 7 j / 7**

À votre disposition : espace aquatique, espace bien-être, espace forme, espace récré-actif extérieur

22 rue du Faubourg du Pont – 89600 Saint-Florentin

Tél. 09 71 00 62 64 - contact@caleflow.fr



Complexe tennistique de Vergigny :

Sur réservation : 2 courts de tennis couverts, 3 cours de tennis en extérieur, mur d'entraînement, club-house avec vestiaire, salle de debriefing, mini-filets pour les très jeunes, 2 cours de padel.

Réservation de court et achat de tickets horaires

- À l'Office de Tourisme de Saint-Florentin : Tél. 03 86 35 11 86
- En ligne sur le site : [Saint-Florentin ESF Tennis \(ballejaune.com\)](http://Saint-Florentin ESF Tennis (ballejaune.com))

58 rue des Bruyères – 89600 Vergigny - Tél. 06 31 36 36 86

Boulodrome de St-Florentin : infrastructure high tech

Deuxième équipement du département de l'Yonne avec celui d'Auxerre, le boulodrome de Saint-Florentin abrite 26 terrains de pétanque recouverts de concassé spécial, superficie de 1 400 m².

Parc du Génie, 1 route de Champlandy – 89600 Saint-Florentin
boulodrome.sa@gmail.com - petanquedeurope@gmail.com



Le centre de tir à l'arc de Brienon sur Armançon

Centre de préparation aux Jeux Olympiques 2024, équipé de 20 cibles permanentes sur terrain principal (avec possibilité de 66 cibles sur le terrain annexe), salle chauffée de 120 m² avec deux pas de tir séparés, salle de 70 m de longueur et 15 m de large pour tirer en intérieur.

3 rue Pasteur – 89210 Brienon/Armançon

L'école multisports : graines de sportifs !

Au programme de 2025-2026 : aïkido, basket-ball, athlétisme, initiation danse classique, gymnastique féminine, judo, natation, pétanque, tennis, tennis de table, tir à l'arc et tir sportif... autant de disciplines sportives que peuvent découvrir les jeunes inscrits à l'école multisports. Celle-ci a pour objectif de favoriser l'épanouissement des **enfants de 6 à 11 ans** par la pratique d'activités sportives et de développer leurs capacités motrices, dans une ambiance ludique et sans esprit de compétition.

Tarif : 15 €/an/enfant

Lieux de pratique (selon l'activité choisie) : Brienon/Armançon, Chailley, Héry, Saint-Florentin et Vergigny.

• **Inscription** : Marina Pereira

Tél. 03 86 80 50 50

• **Facturation** : Vanessa Poitrenaud

Tél : 03 86 35 94 15 - Courriel : sport@cc-sereinarmance.fr



Réduire, trier et valoriser les déchets

La Communauté de communes Serein et Armance exerce la compétence en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés avec la volonté d'assurer un service de qualité en maîtrisant les dépenses et en réduisant le volume de déchets.

Elle s'engage à :

- Organiser les tournées de ramassage des ordures ménagères (sacs noirs) et du tri sélectif (sacs jaunes).
 - Mettre à disposition des sacs jaunes dans les mairies du territoire.
 - Mettre en place une gestion responsable et équitable des déchets via les déchèteries.
 - Installer des points d'apport volontaire (PAV) pour collecter verre et textiles.
 - Mettre en œuvre des actions pour sensibiliser au respect de l'environnement.
 - Avoir un responsable du service déchets chargé de répondre aux questions des citoyens

Ainsi, chaque jour, des agents (de la Communauté de communes ou de sociétés partenaires) travaillent au ramassage de vos déchets.

Le calendrier des levées 2026 est distribué dans vos boîtes aux lettres par la communauté de communes en même temps que son magazine d'informations. Il est également disponible en mairie, ou à consulter sur le site internet de la mairie et sur Intramuros (rubrique Services - collecte des ordures ménagères).

ATTENTION

Les dépôts sauvages, le non-respect des jours de collecte ou des horaires de sortie des bacs sont des infractions qui entraînent des amendes.

Prévention, animation, sensibilisation

Céline Grégoire - Tél. 03 86 80 50 57 - Courriel : dechets@cc-sereinarmance.fr

ACCÈS DÉCHÈTERIES
Serein et Armance
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PARTICULIERS

Si vous n'avez pas de carte, demandez-en une à l'accueil de la CCSA : elle est gratuite et instantanée sur présentation d'un justificatif de domicile.

DÉCHÈTERIES

AVEC VOTRE CARTE DE DÉCHÈTERIE, si vous résidez dans l'une des 29 communes de la CCSA, vous accédez aux trois déchèteries du territoire.

HORAIRES D'OUVERTURE

Seignelay Lun, Mar, Mer, Ven, Sam.
10h-12h / 14h-17h*
Fermé le jeudi

St-Florentin Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven.
10h-12h / 14h-17h*
Samedi : 9h-12h / 14h-17h*

Briennon/A Lun, Mer, Jeu, Ven, Sam.
10h-12h / 14h-17h*
Fermé le mardi

*18h en horaires d'été. Fermé dimanches et jours fériés.
En cas d'alerte canicule dans l'Yonne, les horaires changent
► 7h - 13h

INFO TRI

En 2024, **3 989 tonnes** d'ordures ménagères + **297 tonnes** d'erreurs contenues dans les sacs jaunes sont arrivées au centre d'enfouissement de Saint-Florentin, soit **183 kg par habitant**.

QU'Y A-T-IL DANS VOTRE SAC NOIR ?

1/3 est recyclable et n'a rien à faire là : papier, plastique, cartonnette, métal, verre, textile peuvent être récupérés pour être transformés et réutilisés.

1/3 est compostable et serait mieux ailleurs : épluchures de fruits et légumes, café, thé peuvent devenir terreau pour le jardin.

1/3 est au bon endroit : ce sont les déchets qui ne peuvent être ni compostés, ni recyclés et finiront incinérés ou enterrés.

CORRIGEZ LE TRI !

BON À SAVOIR

La collecte débute à 5 heures du matin. Bacs et sacs doivent être sortis la veille au soir. Les camions ne circulent pas à heures fixes : les poubelles restent sur le trottoir tant qu'elles n'ont pas été ramassées.

La CCSA ne fournit pas de bacs à déchets. Les usagers voulant s'équiper d'un conteneur adapté aux véhicules de collecte doivent le choisir aux normes NF ou CE.

Des sacs contenant des déchets indésirables (verre, textiles, branchages...) ne sont pas collectés.

La CCSA ne collecte pas les encombrants et les déchets verts à la demande.

La CCSA ne distribue pas de sacs jaunes (les demander en mairie).

PARTENAIRE
CITEO
www.citeo.com
L'appli "le guide du tri de Citeo" facilite le tri au quotidien.

MÉMO TRI

EMBALLAGES

- Plastique
- Métal
- Cartonnette

TOUS LES PAPIERS

BIODÉCHETS

- Déchets alimentaires (hors viande et poisson)
- Petits déchets de jardin (hors tonte de gazon et branchages)

ORDURES MÉNAGÈRES

- Petits objets en plastique
- Textiles / papiers d'hygiène - Mégots
- Litières
- Poussières

VERRE

Bouteilles, flacons, pots, bocaux sans couvercles, ni bouchons

TEXTILES

Vêtements, linge de maison, chaussures, petite maroquinerie et jouets en tissu

Emballages
vidéo, en vrac, non emballés, même sales

DÉCHETS enfouis au centre de Duchy (St-Florentin)

LE RELAIS TEXTILES

D'accord pour se faire jeter... mais pas n'importe où !

Chaque geste compte
PRESERVONS NOS RÉSOURCES

LA CCSA VEND DES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES 80, 120 ET 180 LITRES



Un bac par foyer - Matériel d'occasion, vendu en l'état, ni repris, ni échangé, ni remboursé...


Serein et Armance
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Intéressé par des bacs à prix réduits ?

Rendez-vous à la CCSA, parc du Génie, route de Champlandry à Saint-Florentin.

Tarif :

15 € (80 L)

17 € (120 L)

20 € (180 L)

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
de 9h à 12h / 14h à 17h

Contactez le 03 86 80 50 50

Pensez à vous munir d'un **justificatif de domicile**
Paiement sur facture envoyée par le Trésor Public.

Trois déchèteries sur le territoire

Conditions d'accès

- Être en possession de la carte d'entrée distribuée gratuitement et instantanément au siège de la CCSA à Saint-Florentin. L'entrée en déchèterie est conditionnée par la présentation, à la demande du gardien, de cette carte. L'accès sera refusé à toute personne extérieure au territoire ou ne disposant pas de sa carte.
- Le gardien est là pour accueillir et conseiller. Il n'est pas tenu de décharger les véhicules.
- Les artisans et les commerçants doivent contacter la collectivité pour prendre connaissance des modalités d'accueil avant de se présenter à la déchèterie.
- Les véhicules de plus de 3,5 tonnes de PTC ne sont pas autorisés à entrer sur le site.

Horaires d'ouverture

• Briennon/Armançon – Rue du Boutoir

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 10h – 12h / 14h – 18h
(17h à partir du 1er octobre)

Fermé le mardi

• Saint-Florentin – 29, rue Jean Moulin

Du lundi au vendredi : 10h – 12h / 14h – 18h (17h à partir du 1er octobre)
Samedi : 9h – 12h / 14h – 18h (17h à partir du 1er octobre)

• Seignelay – Sur la D84

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 10h – 12h / 14h – 18h (17h à partir du 1er octobre)
Fermé le jeudi

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

En cas d'alerte canicule déclarée dans l'Yonne, les horaires d'ouverture sont modifiés : 7h – 13h



Aide à la mobilité

Covoitez avec Blablacar Daily avec le soutien de la CCSA !

Depuis le 1er octobre, vous pouvez vous déplacer à moindre coût pour vos trajets domicile-travail en covoiturant ! Cette opération fait l'objet d'un partenariat de 12 mois entre la CCSA et BlaBlaCar Daily. Ce dispositif a pour objectif de s'adapter aux horaires de travail, de développer des liaisons internes au sein de la Communauté de Communes, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'être une alternative à l'autosolisme mais également d'aider financièrement les personnes souhaitant se déplacer sur le territoire.

Le point de départ ou d'arrivée doit se situer sur une commune de la CCSA.



Serein et Armance
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Covoiter en Serein et Armance, c'est facile !

La Communauté de communes finance **TOUS** vos covoits' quotidiens

Seniors, Pour le travail, Pour les loisirs, Étudiants

Comment bien démarrer avec **BlaBlaCar Daily**

- 1** Téléchargez BlaBlaCar Daily
- 2** Complétez votre profil

Renseignez votre adresse et vos horaires de déplacements. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Validez !

Conducteurs Conductrices
Gagnez 1,50 € à 8 € par trajet*

Passagers Passagères
Déplacez-vous pour 0 € jusqu'à 40 km*

*L'offre varie selon la distance parcourue. Héry > Vergigny (11 km) : le conducteur reçoit 1,50 € et le passager ne débourse rien. Saint-Florentin > Auxerre (28 km) : le conducteur reçoit 2,80 € et le passager ne débourse rien. Briénon/Armançon > Chablis (32 km) : le conducteur reçoit 3,20 € et le passager ne débourse rien. Sormery>Auxerre (41 km) : le conducteur reçoit 4,10 € et le passager débourse 1,70 €.

L'offre varie selon la distance parcourue, le lieu du covoiturage et les partenariats en place. Plus de détails sur l'application BlaBlaCar Daily

FRANCE NATION VERTE

TRANSPORT À LA DEMANDE ARCES-DILO <→> MIGENNES

03 80 11 29 29

VALIDABLE À PARTIR DU 1er SEPTEMBRE 2024

TAD 856



mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

VOTRE TRAJET EN 3 ÉTAPES

1. Réservez votre trajet

Au plus tard la veille du déplacement.

- Du lundi au vendredi, la veille avant 17 h, sauf jours fériés
- Pour le lundi, réservation le vendredi

03 80 11 29 29

Sur le site viamobigo.fr

rubrique «se déplacer / transport à la demande»

- Fiche d'inscription à renseigner lors de la première réservation
- Réservation possible jusqu'à 30 jours avant le déplacement prévu et pour plusieurs trajets en même temps

2. Tenez-vous prêt(e)

Le jour J, un conducteur vient vous chercher à l'arrêt le plus proche de votre domicile pour vous conduire à **Migennes**.

Une fois arrivé(e), vous pourrez faire vos courses, vos activités, aller à vos rendez-vous ...

Le conducteur vous ramène à votre point de départ

3. Présentez votre titre de transport valide au conducteur ou réglez votre trajet directement auprès de celui-ci

Toute annulation doit être notifiée au plus tard la veille du trajet avant **17h**.

SERVICE ASSURÉ PAR :

PRÉT À PARTIR
Créateur de voyages depuis 1948

mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

PLUS D'INFO :
WWW.VIAMOBIGO.FR

LES HORAIRES

LES ALLERS	Période scolaire et vacances
ARCES-DILO > MIGENNES	Mardi et jeudi
ARCES-DILO Abri pl. du Lavoir	09:00
CHAMPLOST Vachy	09:05
BELLECHAUME Abri pl. de la Liberté	09:10
MERCY Abri	09:15
BRIENON/ARMANÇON Mairie	09:25
ESNON Mairie	09:35
MIGENNES Marché Couvert	09:45

LES RETOURS	Période scolaire et vacances
MIGENNES > ARCES-DILO	Mardi et jeudi
MIGENNES Marché Couvert	11:30
ESNON Mairie	11:40
BRIENON/ARMANÇON Mairie	11:50
MERCY Abri	12:00
BELLECHAUME Abri pl. de la Liberté	12:05
CHAMPLOST Vachy	12:10
ARCES-DILO Abri pl. du Lavoir	12:15

La ligne ne circule pas les jours fériés

QUE FAIRE À MIGENNES

- Marché
- Commerces
- Restaurants / cafés
- Cabinets médicaux et infirmiers
- Pharmacies

SUR RÉSERVATION AU : 03 80 11 29 29

Santé et solidarité



Guide des seniors

Bien vivre en Serein et Armance, c'est aussi donner la possibilité d'y vieillir dans les meilleures conditions.

Ce document est conçu comme un outil d'accompagnement pratique pour vous aider ainsi que vos proches dans le quotidien et les diverses démarches.

Il résulte d'un travail collectif réunissant les membres de la commission "Agir pour bien vieillir" (professionnels, élus et habitants) intervenant sur la Communauté de Communes Serein et Armance.

Le document est à consulter **sur le site internet de la CCSA** : <https://cc-sereinarmance.fr/wp-content/uploads/2025/10/OLP-guide-seniors-2025.pdf>, et disponible à l'accueil de la CCSA et à la mairie.

Rappel des numéros utiles

15
SAMU
7j/7 et 24h/24

17
POLICE SECOURS
7j/7 et 24h/24

18
SAPEURS-POMPIERS
7j/7 et 24h/24

114
NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES SOURDS,
MALENTENDANTS,
AVEUGLES ET APHASIQUES
7j/7 et 24h/24

3977
MALTRAITANCE
PERSONNES ÂGÉES ET/OU
HANDICAPÉES
Lun. à ven. : 9h-19h
Sam. et dim. : 9h-13h / 14h-19h

3919
VIOLENCES
CONJUGALES
Du lundi au samedi : 9h-19h

Portage de repas à domicile, plus qu'un service, un lien social

Chaque matin la livraison de repas équilibrés et complets, mais aussi quelques mots, un sourire, de la chaleur humaine... Le portage de repas à domicile est plus qu'un service, c'est un lien social et une lutte contre l'isolement qui contribue au maintien à domicile des personnes âgées.

Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus peuvent bénéficier de ce service. Les personnes handicapées ou accidentées temporaires (sans conditions d'âge) peuvent également en bénéficier.

Les repas sont livrés au domicile du bénéficiaire du lundi au vendredi de 7h45 à 13 h (hors jours fériés). Les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi (avec des menus différents).

Il n'y a plus qu'à réchauffer !

Inscription et facturation : Vanessa Poitrenaud

lundi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h / mercredi de 8h15 à 12h

Tél. 03 86 35 94 15 - 06 78 39 51 63 portagerepas@cc-sereinarmance.fr

Le tarif des repas livrés est actuellement de 9 €



On parle de nous dans la presse ...

BELLECHAUME

Une phase de transfert à fort enjeu



COMMERCE. Jean-Luc Delagneau (à droite) s'est réjoui de la réouverture du bar-restaurant multiservices la Casa.

CÉLÉBRÉ DANS LA TRADITION

BELLECHAUME. Saint-Vincent. Tradition respectée dimanche 26 janvier, où les Amis de Saint-Vincent célébraient leur saint patron. Ici, elle date de 1819. La messe fut assurée par le père Alain Raynal, avec la chorale briennonnaise Saint-Loup. La procession a déambulé dans les rues jusqu'à la salle des fêtes, pour le partage de la brioche et du vin chaud. ■



Articles de l'Yonne Républicaine,
sauf mention contraire

Lundi 27 janvier

Lundi 3 février

Mercredi 26 février

BELLECHAUME ■ Quatre personnes ont été interpellées par les gendarmes de l'Yonne dans la journée de dimanche

Un homme ouvre le feu sur des jeunes

Un conflit autour d'un scooter a dégénéré, dimanche dans le Migennois. Un homme aurait ouvert le feu sur une trentaine de personnes rassemblées devant chez lui, à Bellechaume.

Tiphaine Sirieix
tiphaine.sirieix@centrefrance.com

Un homme est soupçonné d'avoir ouvert le feu, dimanche dans le Migennois, sur un groupe d'une trentaine de jeunes, sans toutefois les blesser. Selon nos informations, cette scène fait suite à une autre, survenue plus tôt dans la journée. Plusieurs jeunes de Mignennes pratiquaient du motocross dans un bois. Un automobiliste les aurait alors percutés volontairement, avant de prendre la fuite.

Mais les jeunes seraient parvenus à retrouver sa trace, à Bellechaume, commune située à quinze kilomètres au nord de Mignennes. Un groupe d'une trentaine de jeunes se serait ainsi retrouvé devant le domicile du présumé fuyard pour demander



VIOLENCES AGGRAVÉES. Les quatre suspects seront jugés en avril par le tribunal correctionnel de Sens. ILLUSTRATION MARION BOISLOT

des explications. Ce dernier serait alors sorti de sa maison armé d'un fusil, et aurait ouvert le feu sur la foule.

Bien qu'un véhicule ait été criblé de balles, aucune personne n'a été blessée. Après plusieurs détonations entendues dans le

quartier, le périmètre a été bouclé par les gendarmes. Le tireur présumé a été interpellé par les militaires, ainsi que trois autres per-

ce (CCSA), au 1^{er} janvier. Imposée par la loi Notre, elle prévoit ce transfert vers les communautés de communes au 1^{er} janvier 2026. Les élus siégeant à la CCSA ont cependant voulu devancer l'échéance.

Le maire Jean-Luc Delagneau, revenant sur la réouverture très attendue du bar-restaurant multiservices la Casa, rue du professeur Ramon, s'est engagé à améliorer encore sa fonctionnalité : « Une nouvelle gaine d'évacuation, reliée à la hotte d'aspiration située dans la cuisine, va être installée pour éviter les désagréments de l'odeur de cuisine aux voisins. »

En ce début d'année, l'attention des élus est portée sur le transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes Serein Arman-

ce (CCSA), au 1^{er} janvier. Imposée par la loi Notre, elle prévoit ce transfert vers les communautés de communes au 1^{er} janvier 2026. Les élus siégeant à la CCSA ont cependant voulu devancer l'échéance.

« L'enjeu est de savoir comment nous allons organiser cette phase de transfert, et comment nous allons organiser le futur service communautaire pendant cette année de transition, soulignait Jean-Luc Delagneau. Et plus particulièrement les négociations sur le prix de l'eau appliquée par commune, le choix du mode de gestion, délégation de service public ou régie, et les travaux à réaliser en priorité. » ■

Lundi 3 février

Mercredi 26 février

bien antérieur à cette journée. « Il y a dans un premier temps un vol de scooter, puis la récupération du deux-roues, ensuite des représailles et des représailles de représailles », synthétise la procureure de la République de Sens Julie Colin, contactée hier.

Devant le tribunal correctionnel en avril

Placés en garde à vue, les quatre mis en cause ont été présentés au parquet de Sens hier. Parmi eux se trouvent un père et son fils, à l'encontre desquels le ministère public entendait demander un placement en détention provisoire. Pour les deux autres, moins impliqués que les premiers, un placement sous contrôle judiciaire.

Ils devront répondre le 1^{er} avril 2025, devant le tribunal correctionnel de Sens, de détention d'arme de catégorie C (le fusil), et de violences aggravées par deux circonstances : « l'arme, et la réunion », poursuit la magistrate sénnoise. ■



Des volailles, en plus des céréales

Bellechaume. Le Saulcier. Romain Gorce est un exploitant ancré dans son territoire. Pourtant, rien ne le prédestinait à cela, sa famille ne venant pas du milieu agricole. « Quand j'étais plus jeune, ma nourrice était agricultrice, c'est peut-être de là que ma vocation est née », analyse-t-il avec le recul. Après des études au lycée agricole de La Brosse à Venoy, marquées par l'obtention d'un BEP, puis d'un bac pro en 2013, le jeune homme originaire de Joigny et Béon travaille dans des exploitations de l'Yonne.

En 2018, Romain Gorce a l'opportunité de reprendre une exploitation céréalière (140 hectares) à Bellechaume. « Je travaillais souvent sur la ferme de mon beau-père. C'est un agriculteur voisin, partant à la retraite, qui m'a proposé de récupérer sa fer-

me. » Un an plus tard, l'affaire est conclue. Il s'installe alors hors cadre familial.

Le 31 juillet 2023, le trentenaire acquiert, en complément de son activité céréalière, « quatre poulaillers de 1.200 m² chacun, pour une capacité totale de 72.000 poulets de chair », élevés sous le label « bien-être animal ». Des volailles qu'il vend ensuite par l'entremise du groupe Duc.

Lourd à porter financièrement, ce choix de la diversification doit pourtant lui permettre « de sécuriser [son] activité » face aux conséquences des aléas climatiques et de la volatilité des cours des marchés agricoles. Et de respecter la confiance qu'on lui a accordée tout au long de son parcours professionnel. Tout en luf offrant l'occasion de concrétiser des projets plus personnels. ■



PHOTO : CÉLINE NIEL

JUSTICE ■ Quatre hommes sont jugés aujourd'hui au tribunal de Sens

À Bellechaume, un père sort son fusil et tire

Quatre hommes répondront, cet après-midi, de violences aggravées devant le tribunal correctionnel de Sens, après un conflit autour d'un scooter qui a dégénéré fin février. Parmi les suspects, l'un est soupçonné d'avoir ouvert le feu sur une trentaine de jeunes rassemblés devant son domicile, à Bellechaume (Migennois).

Un père et son fils figurent parmi les prévenus. Le premier, âgé de 47 ans, a été incarcéré, tandis que les autres suspects ont été placés sous contrôle judiciaire. Ces tirs entendus à Bellechaume faisaient suite, selon nos informations, à d'autres faits similaires survenus le dimanche 23 février.

Un scooter volé et des représailles

Ce jour-là, plusieurs jeunes résidant dans le Migennois auraient pratiqué du motocross dans un bois. Un automobiliste les aurait percutés volontairement avant de prendre la fuite. Mais les jeunes seraient parvenus à retrouver sa trace et à la re-



GENDARMERIE. Un père et son fils, ainsi que deux autres hommes, ont été interpellés et comparaîtront aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Sens. PHOTO D'ILLUSTRATION MARION BOISJOT

monter jusqu'à Bellechaume, à 15 km au nord de Mignennes.

C'est dans cette commune, devant le domicile du prévenu, qu'une trentaine de jeunes se seraient rassemblés. Le père serait alors sorti armé d'un fusil et aurait ouvert le feu. Si les tirs n'ont atteint per-

sonne, des balles se seraient logées dans une voiture. Le père et son fils ont été interpellés par les gendarmes, ainsi que deux autres jeunes hommes.

L'enquête de gendarmerie a démontré que différend entre le groupe de jeunes et les prévenus était antérieur aux faits du

23 février. La procureure de la République de Sens Julie Colin indiquait alors : « Il y a dans un premier temps un vol de scooter, puis la récupération du deux-roues, ensuite des représailles et des représailles de représailles. » ■

Tiphaine Sirieix
tiphaine.sirieix@centrefrance.com

Une journée épique pour BelchoBilex



La pluie n'a pas douché l'enthousiasme des aficionados de vieilles bécane pour la sortie dominicale de BelchoBilex, association de passionnés de motocyclettes vintage. Une petite trentaine de passionnés s'étaient donné rendez-vous ce week-end pour un départ de Bellechaume, direction le pays d'Othe. D'ordinaire, le peloton affiche complet, avec une participation limitée à quarante-neuf casques, pour des raisons administratives et de sécurité.

La pluie a mis les antiparasites à rude épreuve



VIEILLES BÉCANES. La chevauchée a alterné randonnée et haltes pour le partage d'expériences et d'anecdotes.

« Nous avions programmé une partie empruntant les routes ombragées traversant la forêt pour permettre aux moteurs de refroidir en cas de forte chaleur... mais ça devrait aller, cette fois ! » plaisait Didier Goudrot, le responsable de l'organisation, lors du briefing. Une journée épique s'annonce en effet pour l'anniversaire de la première randonnée de juillet 2023.

Sur la première partie du parcours, les routes détrempées et une fraîcheur inhabituelle mettent les antiparasites à rude épreuve. Pas question de caler aux carrefours entre Turny, Sormery ou au hameau de la Tuilerie, choisi pour la pause de regroupement à mi-parcours. « À quelques centaines de mètres de là, il y a une microbrasserie, hélas fermée aujourd'hui. Sans quoi,

comme nous le faisons d'habitude, nous aurions fait étape », relève Didier Goudrot.

Venu de Côte d'Or, de la Nièvre et d'Île-de-France, les participants subissent l'humidité.

Parcourue sur un rythme de séanteur sur des routes aux cumuls d'eau conséquents, la randonnée grimpe au Faÿ, point culminant du pays d'Othe, et traverse une brume digne

des plus hauts cols du Tour de France. Dans la descente, les bolides filent enfin bon train. La première boucle de 40 km est terminée, place au pique-nique... au sec.

Rendez-vous aux Bouchons de Joigny

Le soleil revient dans l'après-midi, pour une seconde boucle de 65 km entre Arces-Dilo, Cerisiers et Bussy-en-Othe.

« Nous n'avions jamais eu une météo pareille, j'espère que cela ira mieux lors de notre prochaine sortie aux Bouchons de Joigny », souffre un fidèle. Qui ambitionne de prendre part au Vendée mob, une sortie exceptionnelle pour l'instant encore en gestation. « C'est un projet qui ne concerne que les adhérents de notre section, explique Didier Goudrot. Nous prévoyons de rallier l'île de Noirmoutier en quatre étapes de 140 km par jour, l'an prochain. Il nous faudra franchir le passage du Gois, même s'il nous faudra calculer au plus juste notre arrivée là-bas. Les marées qui recouvrent quotidiennement le passage ne nous laissent pas beaucoup d'alternatives. » ■

Mardi 29 juillet

Vendredi 22 août

BELLECHAUME ■ L'emblématique course de voitures endiablées revient ce samedi 23 août, à partir de 20 heures

Un Super stock-car en toute sécurité

Le Super stock-car de Bellechaume aura lieu le samedi 23 août. L'association organisatrice a encore renforcé la sécurité du circuit.

Aurore Boscher
aurore.boscher@centrefrance.com

Un virage serré, une voiture retournée, la poussière qui s'envole... À Bellechaume, le Super stock-car va une nouvelle fois faire vibrer les passionnés, samedi. La course de voitures créée il y a 67 ans par l'association Les Amis de Bellechaume est devenue une véritable tradition pour la commune. « On est l'un des plus petits de France. Ce sont les voitures de monsieur et madame Tout-le-monde qui s'affrontent. Cette année, il y en a 37 », explique le président de l'association, Pierre Bourotte.

« Toujours à la recherche d'animations »

Depuis trois ans, la manifestation a changé de catégorie et peut désormais accueillir 5.000 personnes. Après 1.900 spectateurs l'année dernière, les organisateurs espèrent en réunir 3.000 cette année. « On a des gens de tous les départements voisins. Le plus loin, c'était la Saône-et-Loire », reprend le président.



ÉQUIPEMENT. L'association Les Amis de Bellechaume est l'une des seules à détenir une piste permanente de stock-car à l'année. PHOTO D'ARCHIVES ALEXIS GAUCHER

Pierre Bourotte est tombé dans le Super stock-car dès son plus jeune âge. Arrivé à 12 ans à Bellechaume, il s'est engagé comme décapusleur bénévole dès la première année. Maintenant à la tête du projet, mais aussi chef des pompiers, il fait de la sécurité son cheval de bataille. Pour une nouvelle édition réussie, l'association a souhaité la renforcer encore, sans pour autant oublier le confort des visiteurs.

Des buttes de terre d'un mètre de largeur et de 70 cm de hauteur ont été aménagées tout autour de la piste. Cette installation « permet d'être dans les normes et de ramener les spectateurs à 15 mètres de la piste », précise Pierre Bourotte. Une meilleure vision en toute sécurité. De quoi satisfaire aux contrôles diligentés par la préfecture. « On doit se faire homologuer tous les quatre ans. On essaye

d'être visionnaires pour renforcer la sécurité pour l'année prochaine, explique le dirigeant. On est donc toujours à la recherche de terre. »

Président depuis plus de quinze ans, il tire les enseignements des précédentes éditions. Avec le fidèle Jean-Michel Bernard, vice-président de l'association depuis vingt ans, ils pensent, organisent et contrôlent l'événement jusqu'au jour-J. Il y a dou-

ze ans, le programme a changé. « Nous sommes passés en semi-nocturne. Quand on commence à 20 heures, ça permet de gérer la chaleur. L'éclairage et l'ambiance de la nuit permettent de donner un meilleur spectacle. On a plus de monde depuis ! », témoigne le vice-président.

En janvier, Pierre Bourotte avait déjà ressorti ses plans pour la course de l'été. Le jour approche, les barrières ont été posées, les buttes montées : il n'y a plus qu'à ouvrir les portes. « Sur place, on est un peu touche-à-tout, bon à rien ! », rit le vice-président. « On essaye d'être partout pour contrôler et réparer pendant la course. »

Quant au spectacle, il ne se limitera pas aux arabesques des voitures. « On est toujours à la recherche d'animations », souligne Pierre Bourotte. Alors pour l'accueil et l'entracte, des pom-pom girls locales performeront. Quand elles ne danseront pas, ce sont les voitures qui se percuteront. Parmi les neuf courses, seule la dernière accueillera tous les pilotes... enfin, ceux qu'il restera. Dans cette course du « dernier survivant », c'est le dernier sur ses quatre roues qui l'emportera.

Près de 127 bénévoles et 23 prestataires seront mobilisés pour l'organisation. « La relève est assurée : on a des jeunes, des moyens jeunes et des moins jeunes », rigolent les deux dirigeants. ■

Pratique. Samedi 23 août, à 20 heures au circuit de Bellechaume. Ouverture des portes dès 17 heures. Tarifs : de 6 à 12 €. Réservations via la page Facebook de l'association ; billetterie sur place.



■ SUPER STOCK-CAR À BELLECHAUME : 2.347 SPECTATEURS ET 37 CONCURRENTS SAMEDI



COURSES

Trente-sept pilotes ont participé au Super stock-car de Bellechaume, samedi soir. Au menu, de 20 heures à minuit, six manches de vingt tours sur la piste circulaire, « où sont retenus d'une part la vitesse, et d'autre part le côté spectaculaire », explique Paul Lanouguère, l'organisateur technique de l'événement.

L'ultime manche récompense le dernier pilote encore en piste. « On a l'impression que la vitesse est très importante, commente-t-il. En réalité, ils ne roulent pas à plus de 50 km/h à cause de la piste. » TEXTES ET PHOTOS PIERRE-EMMANUEL ERARD



TONNEAUX

Les tonneaux et les carambolages n'ont pas manqué au cours de la soirée, les deux virages de la piste de 200 mètres étant un terrain propice pour cela. Très attendus par le public, venu voir le « spectacle », ils faisaient aussi partie de la notation pour déterminer le pilote à la course la plus spectaculaire.

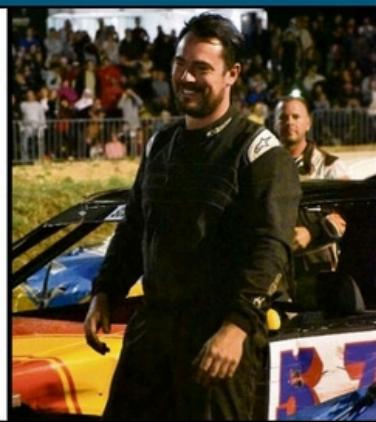


PUBLIC

2.347 personnes se sont rendues au Super stock-car, d'après les organisateurs. Ils espéraient dépasser la barrière des 3.000 cette année. Un public familial et bon enfant, certains étant venus avec des chaises pliantes et des glacières.

VAINQUEURS

Plusieurs pilotes ont été primés à l'issue des six manches et du « super finish ». Sylain Ruffinoni (n° 57) de l'équipe SCC Daytona (photo) a remporté le titre de pilote le plus rapide. Anthony Bergé (n° 22) a obtenu celui de pilote à la course la plus spectaculaire. « Devant Renaud Dadé, toujours très populaire ici avec sa 4L », souligne Paul Lanouguère. Quant à François Pointaline (SCC Daytona), il était le dernier en piste sur le finish. Ils se sont vus remettre des coupes.



Lundi 25 Août

Jeudi 25 septembre

BELLECHAUME

Soixante années de mariage pour Josette et Bernard Goudon



NOCES DE DIAMANT. Bernard Goudon et son épouse Josette (au centre), en présence du maire Jean-Luc Delagneau.

Tous deux nés en 1945, à Champlost pour elle et à Bellechaume pour lui, Josette et Bernard Goudon ont célébré samedi leurs noces de diamant à la mairie de Bellechaume. En présence du maire Jean-Luc Delagneau, de son adjointe Martine Delamotte et entourés de leur famille et de nombreux amis, les deux époux ont rappelé leur rencontre en 1963 puis leur union deux ans plus tard, à Garches (Yvelines).

Ils sont revenus dans l'Yonne après quelques années franciliennes. Josette fut longtemps sténo dactylo dans des entreprises de Saint-Florentin et Jaulges, pendant que lui

créait sa propre société d'électricité générale à Champlost.

S'ils furent longtemps tous deux investis au sein de nombreuses associations locales, il faut retenir les quatre mandats de conseiller municipal de Bernard à Champlost, où il fut également président de l'Amicale pour le souvenir des combattants.

Installé à Bellechaume depuis vingt ans, le couple a retrouvé la terre de ses ancêtres après avoir élevé sa fille Valérie, née en 1966, pharmacienne à Briénon. Un temps paisible au cours duquel Bernard se consacre à ses passions de la généalogie et de la chasse.

BELLECHAUME ■ L'association réunit les amateurs de vieilles bécane

Belchobilex trace son chemin

Cette saison, plus de 600 km ont été effectués par les amateurs de vieilles bécane de l'association, avec une fréquentation moyenne de quarante passionnés.

Une dernière sortie dimanche, sur les routes entre l'abbaye de Pontigny et la Grange de Beauvais le matin et celles des coteaux du Jovinien l'après-midi, a conclu une saison faste pour Belchobilex.

L'association, qui a fêté son deuxième anniversaire, réunit de plus en plus d'amateurs de vieilles bécane, ce qui réjouit Didier Goudrot, son principal responsable. « Nous avons même des gens qui veulent simplement devenir adhérents, sans autre forme d'investissement. »

Des ateliers de réparation

Belchobilex poursuit son développement au travers de participations régulières à différents événements d'associations de passionnés similaires, mais surtout par ses propres organisations. Cinq cette année, par monts et par vaux et par tous les temps depuis mal. Avec toujours le petit plus : la découverte



RANDONNÉE. L'ultime randonnée de l'année a mené, dimanche, les passionnés jusqu'au belvédère de la côte Saint-Jacques, sur les hauteurs de Joigny.

du patrimoine touristique et de productions locales en fonction des parcours.

Au terme de cette saison de longue haleine pour les bécane, plus de 600 kilomètres ont été effectués, avec une fréquentation moyenne de quarante passionnés, chaque sortie étant limitée à quarante-neuf casques, pour d'évidentes raisons de sécurité. Enfin, mis en place à l'automne dernier, les ateliers d'entretien et de répa-

ration connaissent eux aussi un franc succès : « Ce sont de vrais moments d'échanges et de partage d'expérience pour lesquels la commune de Bellechaume a mis un local à notre disposition ; nous l'avons aménagé en conséquence », relève Didier Goudrot.

Une dernière session y est programmée le samedi 8 novembre, avant un hiver de sommeil réparateur pour tous et une ouverture

de la saison prochaine en mars.

PRATIQUE

Belchobilex accueille les engins jusqu'aux 125 cm³, et tout type de vélos-tours d'avant 2000. Tous doivent être assurés et immatriculés et le permis de circuler est obligatoire. Mail : clb.mobylettes@gmail.com.



La mob', c'est des souvenirs, c'est aussi une passion bien vivante !

Envie de frimer avec ta Mob !

Eugène Lampion, Mehdi Benyahia

Diffusé le jeudi 8 mai 2025 à 9:00 - Ici Auxerre



Ce 18 mai, vivez une balade inoubliable de 140 km à Tonnerre à bord de votre mobylette. Entre souvenirs d'adolescence et moments de partage en toute convivialité, découvrez l'univers des passionnés avec les Belchobilex.

Les mobylettes, symboles d'une époque révolue, font leur grand retour. Ce 18 mai, une balade en mobylette de 140 km dans le Tonnerrois réunit les passionnés de ces 2 roues vintage. Entre anecdotes et conseils d'entretien, les membres des Belchobilex partagent leur amour pour ces véhicules mythiques.

<https://www.francebleu.fr/emissions/bienvenue chez vous ici-auxerre/la-mob-c-est-des-souvenirs-c-est-aussi-une-passion-bien-vivante-1617135>

Bellechaume dans la presse nationale



ÇA BOUGE DANS L'YONNE !

Bonjour la rédac'. Le dimanche 18 mai, à Tonnerre dans l'Yonne, se déroulait la première balade de la saison pour les Belchobilex. Quarante-cinq mobs se sont joyeusement élancées pour une journée de balade sur le relief du Tonnerrois et du Chablisien. Au programme : pause gourmande en milieu de matinée au château d'Anzy-le-Franc, repas tiré de la sacoche à Chablis, au bord de l'eau, à l'ombre des arbres. Des mobeurs venus de Seine-et-Marne, de l'Aube, de la Côte d'Or et des Yonnais ont composé ce joyeux cortège. Tous n'auront pas roulé les 140 km du parcours, une dizaine de cyclos ont été pris en charge, mais un même sourire illuminait le visage de chacun.

DIDIER GOUDROT



C'est sûr que votre région se prête bien à la mob Didier ! Notez que fort des encouragements qu'elles ont reçus, les Belchobilex remettront ça l'année prochaine, avec un nouveau parcours. En attendant, elles vous donnent rendez-vous le dimanche 27 juillet (9 h) à Bellechaume pour une balade de 80 km, le 7 septembre pour une expo et à la participation aux Bouchons de Joigny (89) et le 12 octobre à Bellechaume à nouveau. Renseignements et inscriptions : clb.mobylettes@gmail.com

revue "Mob & Co"
juin 2025

Agenda
Programme copieux !

Jamais, depuis la naissance de Mob & Co, nous n'avions pris connaissance d'autant de manifestations mob. Balades, concentrées, expos, tours, courses ou démos : pas un week-end d'été qui ne met pas nos chères meules à l'honneur ! PAR B. LEROUX & C. BRAGA

27 JUILLET DANS L'YONNE (89)
balade dans le Séninois
Ils se déroulent la première balade de la saison, à Tonnerre dans l'Yonne, Belchobilex, association de mobeurs du côté de Sens, organisent une belle balade de 80 km au départ de la saline des Fées à Tonnerre. Ils ont également préparé une belle exposition de mobylettes, une belle expo et la participation aux Bouchons de Joigny pour les 10 ans de la manifestation, avec des cyclos d'avant plus une autre balade depuis Bellechaume le dimanche soir à 18 h 30 pour 40 km cette fois. Ça bouge chez nous !
Inscriptions : clb.mobylettes@gmail.com

Nouvelles entreprises à Bellechaume



Magali ROSTAN
Consultante Patrimoniale

06.84.35.42.27
magali.patrimoine@gmail.com
3, rue du Professeur Ramon
89210 BELLECHAUME

Réalisez le plein potentiel de votre patrimoine ☀

- Optimiser vos investissements
- Réduire votre fiscalité
- Planifier votre retraite
- Préparer la transmission de votre patrimoine
- Protéger vos proches

Étude patrimoniale offerte

Ergo kevin
Maçonnerie générale - Couverture

4 rue pierre curie
89210 Bellechaume
kevin.ergo89@gmail.com
siret : 83947535700019

06.26.39.42.77 & 09.62.59.90.82



Janvier

Vendredi 9 janvier : Vœux du Maire (*La commune*)

Dimanche 25 janvier : Fête de la Saint Vincent (*Les Amis de St Vincent*)

Samedi 31 janvier : Assemblée Générale (*Club de Loisirs*)



Février

Samedi 21 février : Carnaval (*Amicale des Enfants*)

Samedi 28 février : Soirée raclette (*Club de Loisirs*)



Mars

Samedi 7 mars : Loto (*Amicale des Enfants*)



Avril

Samedi 25 avril : Repas de printemps (*Club de Loisirs*)

Mai

Samedi 30 mai : Kermesse petit Pompiers (*Amicales des Pompiers et des enfants*)



Juin

Dimanche 07 juin : Repas de la Saint Vincent (*Les Amis de St Vincent*)

Vendredi 19 juin : Apéritif spectacle (*New Dance Driver - Pompom Girl*)

Samedi 27 juin : Feux de la Saint-Jean (*Amicale des Pompiers*)



Juillet

Dimanche 13 et lundi 14 juillet : Fête Nationale (*La commune*)

Dimanche 19 juillet : Vide-Greniers (*Club de Loisirs*)



Août

Samedi 22 août : Stock-Car (*Amis de Bellechaume*)



Septembre

Dimanche 20 septembre : Randonnée (*Amicale des Enfants*)

Dimanche 27 septembre : Balade en mobylettes (*Club de Loisirs*)



Octobre

Samedi 17 octobre : Matinée choucroute (*Club de Loisirs*)

Samedi 31 octobre : Halloween (*Amicale des Enfants*)

Novembre

Dimanche 30 novembre : Marché de Noël des associations (*Club de Loisirs*)



Décembre

Samedi 5 décembre : Noël (*Amicale des Enfants*)

Dimanche 6 décembre : Goûter des Aînés (*La commune*)